

SÉANCE DU 3 JUILLET 2017

Séance régulière du conseil sous la présidence de Monsieur Lionel Roy, maire, tenue le 3 juillet 2017 à 19H00 au 1452, route 212 et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Monsieur Germain Boutin, conseiller au siège no 1
Madame Anne Marie Yeates-Dubeau, conseillère au siège no 2
Madame Jacqueline Désindes, conseillère au siège no 3
Monsieur Jeffrey Bowker, conseiller au siège no 4
Monsieur Timothy Morrison, conseiller au siège no 5
Monsieur René Tétreault, conseiller au siège no 6

Est également présente, madame Lise Houle, directrice générale / secrétaire-trésorière.

1) Ouverture de la séance

Le maire constate le quorum et ouvre la séance.

2) Adoption de l'ordre du jour

- 1.- Ouverture de la séance;
- 2.- Dépôt de l'ordre du jour;
- 3.- Adoption et suivi du procès-verbal de la séance régulière du 5 juin 2017;
- 4.- Période de questions;
- 5.- Correspondance;
- 6.- Autres sujets;
- 7.- Paiement des factures;
- 8.- Compte-rendu des comités :
 - 8.1 – *Conseillers*;
 - 8.2 – *Inspecteur en bâtiment*;
 - 8.3 – *Inspecteur à la voirie*;
 - 8.4 – *Dépôt des p.v. de la MRC*;
- 9.- Cueillette & Transports des matières résiduelles 2018-2019-2020;
- 10.- Demande d'achat de terrain;
- 11.- Abri Tempo et Règlement de Zonage;
- 12.- Système informatique;
- 13.- Varia ouvert;
- 14.- Période de questions;
- 15.- Fin de la séance.

2017-074 résolution no 2017-074

Proposé par le conseiller Germain Boutin, appuyé par la conseillère Jacqueline Désindes, il est résolu que le conseil de la municipalité adopte l'ordre du jour de la séance régulière du 3 juillet 2017.

ADOPTÉE

3) Adoption et suivi du procès-verbal de l'assemblée régulière du 5 juin 2017

2017-075 résolution no 2017-075

Proposé par le conseiller Jeffrey Bowker, appuyé par le conseiller René Tétreault, il est résolu que le procès-verbal de la séance régulière du 5 juin 2017 est adopté avec correction.

ADOPTÉE

4) Période de questions

5) Correspondance

La liste de correspondance portant le numéro 2017-07-03 été remise à tous les membres du conseil.

Proposé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau, appuyé par le conseiller René Tétreault, il est résolu que la correspondance 2017-07-03 soit déposée aux archives et mis à la disposition de ceux qui désireraient en prendre connaissance.

ADOPTÉE

6) Autres sujets

1- La Maison Aube-Lumière /Campagne des Amis 2017 - Invitation à donner.

2- Événement du 20 juin 2017 – Accrochage de camionnette avec automobile intersection McDermott et route 212. Dommage sur camionnette pare-choc (Bumper). Dommage sur l'automobile aile avant. Rapport de S.Q. a été envoyé à l'assureur.

3- Pépines Estrie (Promotion des Estriennes pour initier une nouvelle équité sociale) - 24 et 25 août, colloque de formation destiné aux aspirantes et/ou aux femmes déjà en poste. Important que toutes les femmes aient accès à la formation au coût le plus bas. Pour cette raison demande une contribution financière aux municipalités de l'Estrie.

4- Jérôme Simard, urbaniste du HSF - Estimation à la mise jour des règlements de concordance transmis en 2012 (obligatoire et facultative des règlements d'urbanisme par rapport au schéma d'aménagement de la MRC) \$ 7 038.00

Le sujet sera discuté à nouveau lors d'une prochaine séance.

5- Jerry Espada, CLD du Haut St-François - Projet de résolution pour accès au FDT-Local 2016-2019.

Le sujet sera discuté à nouveau lors d'une prochaine séance.

6- Polyvalente Louis-Saint-Laurent - Soirée reconnaissance aux finissants, propositions de dates.

La d.g. informe que la date du 12 septembre a été retenue.

7- Ministère des Transports, Estrie - Copie de lettre adressée à Cité Construction TM Inc. Réf. : autorisation de commencer les travaux de réfection du pont P-02019, chemin Rivière-du-Nord, à compter du 28 août.

8- Guy Gagnon, 35 chemin Lapointe - Réclamation de frais de vidange de fosse septique non exécutée : 162\$.

AUSSI, demande d'Application de la réglementation de la loi sur les fosses septiques.

Monsieur le maire donne des explications et informe que la municipalité ne rembourse pas.

Concernant la demande sur la loi sur les fosses septiques, Monsieur le maire invite Monsieur Gagnon à émettre son commentaire. Monsieur Guy Gagnon demande seulement et suggère d'aider les contribuables à se conformer à l'application de la réglementation sur les installations septiques.

Monsieur le maire remercie et une discussion suit. En conclusion les membres du conseil décident de reporter la discussion.

9- M.R.C. du Haut-Saint-François - Information sur le nouveau projet de nouvelles orientations gouvernementales en aménagement du territoire.

10- Ville de East Angus - Copie de résolution pour le maintien du Sergent Simon Champagne au poste de Directeur de poste de la SQ à Cookshire. Demande d'appuyer la résolution.

2017-077 **résolution no 2017-077**

ATTENDU QU'il est de la connaissance du conseil municipal de la municipalité de Newport que l'emploi de directeur pour le poste de la Sûreté du Québec à Cookshire est en processus de dotation;

ATTENDU QUE le Sergent Simon Champagne a agit comme adjoint à la gendarmerie de 2011 à décembre 2016 et auparavant occupait les fonctions de patrouilleur au sein de la MRC du Haut Saint-François;

ATTENDU QUE depuis la prise en charge par intérim du poste de directeur par le Sergent Champagne, la relation de collaboration et de confiance avec la cour municipale et son personnel s'est vue grandement améliorée;

ATTENDU QUE le Sergent Champagne de part sa connaissance des enjeux, problématiques et des intervenants est le candidat qui assura la stabilité demandée par la municipalité de Newport;

PAR CONSÉQUENT :

Il est proposé par le conseiller Germain Boutin

Appuyé par la conseillère Jacqueline Désindes

IL EST RÉSOLU

QUE la municipalité de Newport appuie la candidature du Sergent Simon Champagne à titre de directeur de poste de la Sûreté du Québec à Cookshire pour la MRC du Haut-Saint François;

QUE la municipalité de Newport demande à la Sûreté du Québec de prendre en considération les liens de confiance établie entre le Sergent Simon Champagne, les autorités de la municipalité et ses employés pour le choix du nouveau directeur.

ADOPTÉE

11- Valoris - Valoris informe d'une majoration des tarifs de traitement des matières résiduelles pour les municipalités et les MRC.

12- Marc Sylvain Pouliot conseiller au CLD - Copie de l'Info-PDZA (bulletin du plan de développement de la zone agricole).

7) Paiement des factures

La liste des comptes à payer en date du 2017-06-30 a été remise à tous les membres du conseil municipal.

2017-078 **Résolution no 2017-078**

Proposé par la conseillère Jacqueline Désindes, appuyé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau, il est résolu que la directrice générale / secrétaire-trésorière est autorisée à payer les comptes du mois de la municipalité de Newport tel que présentés ci-dessous.

ADOPTÉE

9	Infotech (implantation et papeterie)	236.58 \$
20	Matériaux Prévost Inc. (Parc réparation pavillon)	11.73 \$
24	Stanley et Danny Taylor transp. (ordure & recyclage)	5 091.78 \$
26	MRC Haut St-François (Téléphonie)	211.25 \$
32	Nielsen & Fils Garage (essence)	362.50 \$
33	Fonds d'infos. territoires (Mutations Avril)	20.20 \$
65	Scie à chaîne Claude Carrier Inc. (filtre)	14.10 \$
128	Gravière Bouchard Inc. (gravier 2017 rechargement)	39 995.67 \$
141	Ville de Cookshire-Eaton (quote-part agglom.3 ^e vers)	44 043.00 \$
170	AFA des Sommets Inc. (Honoraires témoin Cour)	344.93 \$
252	Mc Burney Ian (frais communication)	32.46 \$
255	Scierie Labranche Inc. (gravier 2017 rechargement)	46 397.00 \$
256	Scalabrini & Fils inc. (nivelage mai 2017)	3 518.24 \$
257	Régie Haut St-François & Sherbrooke (enfouissement)	2 199.28 \$
277	La Coop des cantons (piles)	11.45 \$
334	Publiforme Inc. (panneau d'aluminium)	413.57 \$
406	Chantal Auger (concierge)	375.00 \$
439	Roland Lloyd (1 ^{er} vers. Pelouse)	550.00 \$
450	CST Canada CO. (Diesel)	110.46 \$
	Remise gouvernementale de Juin 2017	1 359.92 \$
	Hydro-Québec	710.88 \$
	TOTAL DES COMPTES À PAYER :	146 010.00 \$
	LISTE DES CHÈQUES ÉMIS :	
	Salaire du Conseil	2 838.04 \$
	Salaire de Juin	8 445.30 \$
	MRC du Haut Saint-François (Revision)	371.25 \$
	Scierie Labranche Inc. (nivelage 12 & 24 mai)	1 293.47 \$
	RCGT (audit 2016)	11 003.11 \$
	Lyne Maisonneuve (Juin 16 hres & divers)	535.44 \$
	Cartoucherie (encre Lexmark)	233.34 \$
	TOTAL DES CHÈQUES ÉMIS :	24 719.95 \$
	FACTURES SUPPLÉMENTAIRES	
9	Infotech (frais trspt papeterie)	16.41 \$
32	Nielsen & Fils Garage (essence)	293.25 \$
78	Trspt. & Exc. J. Ménard (rechargement 2017 sect. 3 & 4 et nivelage)	84 948.10\$
382	Lyne Maisonneuve (agente ressources & divers)	350.80 \$
488	Geneq Inc. (matériaux)	122.45 \$
		256 460.96 \$

8) Compte-rendu des comités

8.1) conseillers

La conseillère Yeates Dubeau donne un compte rendu du colloque du Carrefour action municipale et famille qui s'est déroulé dans la région de Gaspé

8.2) Inspecteur en bâtiment

Le conseil prend connaissance du rapport de juin 2017.

8.3) Inspecteur à la voirie

Le conseil prend connaissance du rapport déposé.

Et, le conseil prend connaissance de l'estimé pour des travaux de pavage, soit enlever et refaire l'asphalte sur approximativement 460 pied à partir de la route 210 vers le pont.

Couillard construction :

- 1- Pulvérisation de chaussée existante : 4 750.\$ + taxe
- 2- Préparation finale et pavage : 16 980.\$ + taxe.

Des travaux de pavage sont en réalisation sur la route 210 à partir de Cookshire-Eaton (secteur Sawyerville) vers Randboro, aussi le conseil suggère de s'informer auprès de la compagnie pour un estimé.

Aussi, le conseil prend connaissance des offres pour le remplacement de ponceaux sur le chemin French.

Le conseiller Germain Boutin suggère de s'informer auprès de la compagnie Les Industries de Ciment La Guadeloupe.

En dernier, une copie d'un croquis de plan est remis à tous pour des travaux d'abaissement de la route à l'intersection des chemins Learnes Plain et Redden, en direction est vers Bury sur une longueur d'environ 10 pied. Les conseillers étudieront le plan et le sujet sera discuté à nouveau à une prochaine séance.

8.4) Dépôt du procès-verbal de la MRC

Le rapport du procès-verbal en date du 17 mai 2017 a été déposé.

9) Cueillette et transports des matières résiduelles 2018, 2019 et 2020

2017-079 résolution no 2017-079

Attendu que le contrat de cueillette et transport des matières résiduelles s'achève au 31 décembre 2017

Il est proposé par la conseillère Jacqueline Désindes
Appuyé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau
Et unanimement résolu

- que la directrice générale fasse des démarches auprès des entrepreneurs en cueillette et transport de matières résiduelles afin d'obtenir des offres de services pour l'exécution de ce travail pour les années 2018-2019 et 2020.

L'appel d'offres est envoyé à, Régie intermunicipale d'hygiène des Hameaux, Arlie Fearon, et Stanley & Danny Taylor Transport Inc., Services sanitaires Denis Fortier et Danny Taylor.

ADOPTÉ

10) Demande d'achat de terrain

La directrice générale informe que Madame Lise Léger propriétaire du 2017 route 210 à Saint-Mathias demande d'acheter une partie de terrain d'environ 150 pied linéaire qui longe le terrain de balle, propriété de la municipalité.

Après discussion le conseil décide de ne pas vendre de partie de terrain car l'OTJ de St-Mathias prévoit modifier le stationnement.

Aussi elle demande la permission de creuser une tranchée pour un drain à
9803

partir de son puit de surface, la conseillère Désindes informe que le puit appartient à la municipalité. Une nouvelle recherche sera faite et le sujet sera à nouveau à l'ordre du jour d'une prochaine séance.

11) Abri Tempo et règlement de zonage

La directrice générale informe que l'inspecteur a fait parvenir plusieurs avis concernant l'interdiction d'abri d'autos temporaire selon le règlement de zonage qui indique le 30 avril. L'inspecteur a reçu quelques demandes de modification à ce règlement.

Le conseiller Bowker suggère de donner un droit d'abri d'autos temporaire en hors saison en autant que l'abri ne soit pas visible du chemin et qu'aucune plainte ne soit justifiée par un voisin.

2017-080 Résolution no 2017-080

Avis de motion est donné par le conseiller Jeffrey Bowker à l'effet qu'une modification au règlement de zonage 552-00, article 6.18 Abris d'auto temporaires sera adopté lors d'une séance ultérieure.

12) Système informatique

La directrice générale informe que le système informatique qu'utilise l'inspecteur est désuet et doit être amélioré, car le nouveau logiciel Microsoft Office ne pourra être installé. Le conseil demande de retarder tout changement et la d.g. en prend note.

13) Varia ouvert

14) Période de Questions

Aucune question, seulement quelques commentaires.

15) Fin de la séance.

2017-081 Résolution no 2017-081

Proposé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau, appuyé par le conseiller Jeffrey Bowker, il est résolu que la séance soit levée à 21H15.

ADOPTÉE

La signature par le maire suppléant du présent procès-verbal constitue une approbation de chacune des résolutions qu'il contient, ceci en conformité avec l'article 142 du Code Municipal.

Lionel Roy, maire

Lise Houle,
Directrice générale / secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT (Code Municipal, art. 961)
Je soussignée, Lise Houle, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a les crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles le conseil a autorisé les dépenses dans la présente séance. Donné ce 3 juillet 2017.

Lise Houle, directrice générale et secrétaire-trésorière